

ALLO IMPÔT : du 16 au 22 mai 2019

Déclaration particulière de l'année blanche : les contribuables bénéficient d'une aide gratuite grâce aux experts-comptables !



Pour la 9^{ème} année consécutive, l'Ordre des experts-comptables se mobilise pour aider gratuitement les contribuables à travers l'opération citoyenne Allo Impôt. Un soutien précieux, et encore plus pour cette première déclaration après la mise en place du prélèvement à la source.

Un numéro vert Allo Impôt : 08000 65432

Du 16 au 22 mai prochain, les contribuables pourront appeler en toute confidentialité le numéro vert mis à disposition par l'Ordre des experts-comptables, et bénéficier en direct de l'assistance individuelle et gratuite d'un expert-comptable pour remplir leur déclaration.



Du jeudi 16 au mercredi 22 mai 2019 (hors week-end)



De 9h à 18h sans interruption

Nocturnes les jeudi 16 mai et lundi 20 mai jusqu'à 21h



« Les experts-comptables se mobilisent à nouveau cette année et ce, partout en France, pour accompagner les contribuables à remplir leur déclaration de revenus. Cette année, elle revêt une dimension particulière car elle comporte de nouvelles rubriques indiquant des informations spécifiques liées à l'année blanche.

Salariés, dirigeants de société, travailleurs indépendants et propriétaires donnant des biens en location sont concernés. Avec l'opération Allo Impôt, nous réaffirmons notre ambition d'être un conseil qui compte.» Charles-René Tandé, Président du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables.

Des consultations en face à face à Paris

du jeudi 16 au mercredi 22 mai de 9h à 18h
nocturnes les 16 et 20 mai jusqu'à 21h
samedi 18 mai de 9h à 13h

Pour les contribuables franciliens, les experts-comptables proposent des consultations individuelles, gratuites et sans rendez-vous, dans les locaux de l'Ordre des experts-comptables de Paris Ile-de-France, 50 rue de Londres, 75008 Paris.

Des consultations partout en France

Lieu, dates et horaires sur le site www.allo-impot.fr

Les Conseils régionaux de l'Ordre partenaires de l'opération proposent également des consultations gratuites. Les conditions propres à chaque région (lieu, dates, horaires de permanences...) seront renseignées à partir du lundi 16 avril sur le site Internet : www.allo-impot.fr.

La nouveauté fiscale 2019 : l'année blanche conduit à une déclaration plus détaillée



« Depuis janvier 2019, les contribuables ont pu constater l'instauration du prélèvement à la source sur leur fiche de paie. Pourtant, et contrairement à certaines idées reçues, il n'affranchit pas de déposer une déclaration cette année. Celle-ci doit même être faite avec une grande vigilance, en raison de l'année blanche. En 2019, les revenus courants afférents à 2018 ne seront pas taxés pour éviter une double imposition. En revanche, les revenus exceptionnels de 2018 seront soumis à l'impôt, obligeant les contribuables à effectuer une répartition très détaillée de leurs revenus. C'est pourquoi, et plus que jamais, l'Ordre des experts-comptables se mobilise pour guider gratuitement les citoyens à travers les réformes fiscales. » **Laurent Benoudiz**, président de l'Ordre des experts-comptables Paris Ile-de-France.

A propos de l'Ordre des experts-comptables

L'Ordre des experts-comptables rassemble 21 000 professionnels, 130 000 collaborateurs et 6 000 experts-comptables stagiaires, pour un marché de plus de 11,5 milliards d'euros. Placé sous la tutelle du ministère de l'Economie et des Finances, l'Ordre des experts-comptables a pour rôle d'assurer la représentation, la promotion, et le développement de la profession française d'expert-comptable. Il veille, par ailleurs, au respect de la déontologie, de la qualité et de la discipline professionnelle.

L'ordre est représenté par 23 Conseils régionaux en métropole, en Corse, Martinique, Guadeloupe et La Réunion, ainsi que deux Comités départementaux, Guyane et Mayotte. Parmi eux, l'Ordre des experts-comptables Paris Ile-de-France, qui a initié l'opération Allo Impôt en 2010 fédère plus de 6 100 experts-comptables, qui accompagnent 600 000 entreprises clientes.

Contacts presse :



Agence VP Strat

Véronique Pernin & Raphael Gaftarnik

alloimpot@vpstrat.com

Tél. : 01 40 28 46 18



Agence Abrasive

Karine Michaud : 06 50 61 06 64

Xenia Arrignon : 06 12 36 57 26

contact@abrasive.fr